

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2026/32**

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le 
ID : 023-200085314-20260427-D202632-BF

SEANCE DU 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur PETIT-COULAUD Bastien

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 17 Exprimés : 19 Oui : 15 Non : 0 Abst. : 4	<u>Présents :</u> Mmes DURUDAUD Sabine, FACHE Anne-Marie, FAURY Laetitia, MARCEPOIL Marie, PARINET Liliane, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline MM BOTON Sébastien, BRUNET Jean-Pierre, JEANNET Jean-Louis, LAROCHE Michel, LAVEDER Jean-Pierre, PETIT-COULAUD Bastien, ROYÈRE Joël, M. AUMEUNIER Sébastien <u>Excusé :</u> GUILLAUMOT Hervé – Mme MICHAUD Maryvonne <u>Absents :</u> <u>Pouvoirs :</u> M. GUILLAUMOT Hervé donne pouvoir à M. LAROCHE Michel Mme MICHAUD Maryvonne donne pouvoir à Mme FACHE Anne-Marie
---	--

Secrétaire de séance : Mme PRADEAU Carine

OBJET : Approbation du budget assainissement 2026 - 18904

Les budgets primitifs de la collectivité sont présentés aux membres du Conseil Municipal.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
011	Charges à caractère général	23 863.50
012	Charges de personnel	4 500.00
014	Atténuations de produits	3 000.00
65	Autres charges de gestion courante	500.00
	Total dépenses de gestion courante	31 863.50
66	Charges financières	2 850.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
68	Dotations aux provisions	613.00
	Total dépenses réelles	35 826.50
	Amortissement	37 951.45
023	Virement à la section d'investissement	400.00
	TOTAL DES DÉPENSES	74 177.95

Recettes		
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services	43 000.00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
	Totale recettes de gestion courante	43 000.00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
	Total recettes réelles	43 000.00
	Quote part subv	11 628.00
002	Excédent reporté 2025	19 549.95
	TOTAL DES RECETTES	74 177.95

SECTION INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le

ID : 023-200085314-20260427-D202632-BF



Dépenses		
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	55 000.00
23	Immobilisations en cours	
Total dépenses d'équipements		55 000.00
10	Dotations, fonds divers, réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts	17 488.00
27	Autres immobilisations financières (budget lotissement)	
Total dépenses financiers		17 488.00
040	Opérations d'ordre	0
Total		11 628.00
001	Solde d'exécution négatif 2025	
TOTAL DES DÉPENSES		84 116.00

Recettes		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
Totale recettes d'équipement		0.00
10	Dotations, fonds divers, réserves	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	
Total recettes financiers		0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	400.00
040	Opérations d'ordre	37 951.45
Total		37 951.45
001	Solde d'exécution positif 2025	151 746.08
TOTAL DES RECETTES		190 097.53

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve le budget prévisionnel 2026 du budget assainissement, tel que présenté ci-dessus en suréquilibre.

Le Maire,
Bastien PETIT-COULAUD

La secrétaire de séance,
Carine PRADEAU



Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr